

MANAGEMENT_SECURITE

Formation DUERP

Durée : 3 jours (21 h)

Public : Responsables HSE, Référent sécurité, Managers, Membres du CSE

	Code produit	Tarifs *	Participants	Modalités spécifiques
INTRA	P903	3 150 € pour 1 groupe	De 1 à 12 participants	

* Les tarifs sont nets de TVA, les formations en INTRA engendrent des frais > Nous consulter

Objectifs :

- Préparer et engager une démarche de prévention des risques dans le respect des bonnes pratiques (CARSAT, OPPBTP, INRS)
- Conduire et mettre en œuvre une démarche d'évaluation des risques
- S'approprier et maîtriser la notion d'évaluation des risques

Programme :

1. Notions de base Santé et Sécurité au travail

- Définitions : accident de travail, maladie professionnelle, accident de trajet.
- Enjeux de la santé et sécurité au travail :
 - Humains.
 - Économiques.
 - Juridiques.
- Responsabilités civiles et pénales des acteurs :
 - Employeur.
 - Encadrement.
 - Salariés.
- Niveaux de culture sécurité dans l'entreprise.

2. Bonnes pratiques du réseau Prévention

- Valeurs essentielles du réseau prévention (CARSAT, OPPBTP, INRS).
- Identification des acteurs internes et externes en prévention.

3. Informations et indicateurs nécessaires à l'évaluation des risques

- Taux de fréquence et de gravité.
- Statistiques de sinistralité par secteur d'activité.
- Documents essentiels en prévention des risques.

4. Conditions de réussite de l'évaluation des risques professionnels

- Engagement de la direction.
- Pluridisciplinarité des acteurs.
- Moyens et outils nécessaires.
- Formation d'un groupe de travail et suivi.



5. Processus d'apparition du dommage

- Identification des étapes : du danger au dommage.
- Psychologie de la prise de risque.

6. Identifier les risques

- Définition de l'unité de travail.
- Les grandes familles de danger (selon l'INRS).
- Concepts clés :
 - Situation dangereuse.
 - Événement déclencheur.

7. Évaluer les risques

- Méthodes d'évaluation :
 - Gravité.
 - Fréquence d'exposition.
 - Probabilité d'apparition du dommage.
 - Méthodes de cotation.
- Hiérarchisation des risques.

8. Principes généraux de prévention

- Application des 9 Principes Généraux de Prévention (PGP).
- Prévention et protection (collective et individuelle).
- Information et mesure de l'efficacité des actions de prévention.

9. Proposer un plan d'action

- Élaboration des plans d'action fondamentaux.
- Programme annuel de prévention des risques et d'amélioration des conditions de travail (PAPRI Pact).
- Points d'entrée : DU, analyse des AT, visite de site, CSE, etc.

10. Création du document unique

- Formalisation de l'évaluation des risques dans le DUERP.
- Gestion des annexes, notamment liées à la pénibilité.

11. Cas particuliers : RPS et risques chimiques

- Évaluation spécifique des RPS :
 - Outils, méthodes, intégration au DUERP.
- Évaluation spécifique des risques chimiques :
 - Outils, méthodes, intégration au DUERP.

12. Suivi et mise à jour du document unique

- Obligations réglementaires.
- Outils et méthodes de mise à jour.



Prérequis :

Savoir lire et écrire la langue française

Moyens techniques et pédagogiques :

- Salle équipée de chaises et tables permettant la projection de supports informatiques (écran ou mur blanc)
- Ordinateur et vidéoprojecteur
- Un tableau
- Un accès aux situations de travail pour mise en pratique (prévoir EPI si nécessaire)

Intervenant et moyens d'encadrement :

- Formateurs expérimenté en prévention des risques professionnels et maîtrisant les différentes méthodologies d'évaluation des risques professionnels.

Modalités d'évaluation :

Etude de cas

Informations complémentaires :

En fin de formation, les participants reçoivent les accès à une boîte à outils numériques permettant de donner une suite active à leur formation.

Certification Qualité :



CATEGORIE D'ACTION CONCERNEE :

L. 6313-1 – 1 : Les actions de formation

